

Les qualifications

1. Sélections

La finale regroupe les sélectionnées lors des quatre compétitions éliminatoires sur les 4 agrès :

- une dans chacun des districts du CID : Besançon – Haut-Doubs – Montbéliard
- une dans le jura

et les gymnastes ayant été sélectionnées aux finales nationales.

2. Catégories et nombre de qualifiées :

CATEGORIES		DEGRES AUTORISES		Qualifiées par district	Total en finale
		Mini	Maxi		
BENJAMINES 2	B2	1	3	7	28
BENJAMINES 1	B1	3	5	5	20
MINIMES 2	M2	2	4	7	28
MINIMES 1	M1	4	5	5	20
CADETTES 2	C2	2	4	4	16
CADETTES 1	C1	4	6	4	16
JUNIORS 2	J2	2	4	4	16
JUNIORS 1	J1	4	6	4	16
SENIORS 2	S2	2	4	4	16
SENIORS 1	S1	4	6	4	16

3. Classement vertical

• Pour chaque district et le Jura, si une gymnaste ne peut se présenter à la finale, la gymnaste suivante est qualifiée, la procédure étant propre à chaque district et au Jura.

• Un **classement vertical** sera établi en regroupant les résultats des 4 compétitions éliminatoires. Les gymnastes seront classées par catégorie en fonction de leur total aux éliminatoires.

• Lorsque, pour un district ou le Jura, le nombre de gymnastes à sélectionner dans une catégorie est inférieur au nombre de qualifiables pour cette catégorie, des gymnastes sont ajoutées en se basant sur le classement vertical. Les gymnastes de cette catégorie qui n'ont pas encore été sélectionnées sont ajoutées au fur et à mesure des places disponibles.

Dans ce cas, le club concerné ou le district prévient la commission départementale en utilisant l'adresse indiquée sur la circulaire.

Le classement vertical sera arrêté une semaine avant la compétition.

Pour les « rattrapages » au sein d'un district ou du Jura, les derniers changements seront faits le jour de la compétition.

Si les modifications du nombre de sélectionnées pour un club impactent leur quota juges après la fin des inscriptions (1 semaine avant la compétition), contacter la présidente du jury.

La compétition

1. Horaires

La compétition se déroule sur toute la journée

- une demi-journée compétition jeunesses
- une demi-journée compétition aînées

2. Palmarès

- Les palmarès auront lieu après chaque compétition.
- Au minimum, les 3 premières de chaque catégorie seront récompensées.
- Les clubs devront venir vérifier les totaux de leur(s) gymnaste(s) dans le temps imparti. Aucune réclamation ne pourra être faite après ce délai.
- Les résultats ne pourront pas être consultés par les clubs avant la lecture du palmarès. Il n'y aura pas d'édition d'un format papier pour chaque club. Deux exemplaires seront affichés dans la salle et les résultats seront publiés rapidement sur le site.

3. Quotas juges

Le nombre de gymnastes inscrites à une compétition devra obligatoirement correspondre au nombre et à la qualification des juges présentés pour cette même compétition.

Remarque : Pour le club organisateur, le nombre de juges à présenter sera déterminé au cas par cas.

Finales		
Nb gymnastes		Nombre de Juges
1 à 4	Au moins 1 gymnaste présentant un 6 ^{ième} degré.	1 juge recyclé* 6 ^{ième} degré
	Pas de gymnaste présentant de 6 ^{ième} degré	1 juge recyclé*
5 à 8	4 gymnastes maximum présentant un 6 ^{ième} degré.	1 juge recyclé* 6 ^{ième} degré et 1 juge recyclé*
	Au moins 5 gymnastes présentant un 6 ^{ième} degré.	2 juges recyclé* 6 ^{ième} degré
	Pas de gymnaste présentant de 6 ^{ième} degré	2 juges recyclés*

*** juge ayant déjà jugé et recyclé lors de la saison N ou N-1 (sauf pour l'agrès modifié de l'année en cours)**

Les juges en formation (à blanc) peuvent être inscrits à cette compétition mais ne compteront pas dans le quota de « juges ».

4. Inscriptions

Les inscriptions aux finales via le site internet, comme pour toutes les autres compétitions.

a) Gymnastes

Inscrire les sélectionnées par les compétitions éliminatoires et celles sélectionnées d'office.

Jusqu'à une semaine avant, les clubs pourront apporter des modifications sur le site quant au nom des gymnastes inscrites :

- enlever les gymnastes qui ne participeront pas ;
- ajouter les nouvelles qualifiées (y compris celles qualifiées par le classement vertical).

Ensuite les modifications seront faites le jour de la compétition.

b) Juges

- Les inscriptions sont à faire par compétition (jeunesses et aînées séparément).

Si les modifications du nombre de sélectionnées pour un club impactent leur quota juges après la fin des inscriptions (1 semaine avant la compétition), contacter la présidente du jury.

5. Remarques

Pour éviter les erreurs de classement : les membres du secrétariat prendront le temps nécessaire pour réaliser le palmarès et le faire relire.